



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 10 JUILLET 2019

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2019-092 / 4-1-1-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 4 juillet 2019, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire. Les conseillers présents au nombre de 24 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, A. COLLIN, J. COUTURIER, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, R. REVIL, B. SARRAT, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, D. ZAMBON.

Représentés : M. CHASSON, M. DE JAHAM, A. FAVIER, J. FORTE, R. MAZZILLI, J. ROBERT, C. STELLA.

Absents : N. CHARLETY, J. VIAL.

Le secrétaire de séance désigné est Nicolas TAMBORINI.

OBJET : RESSOURCES HUMAINES - TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATIONS SUPPRESSION DE POSTES : Modification de l'état du personnel - Créations, suppressions et transformations de postes

Rapporteur : Yves Allardin

EXPOSE : Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au conseil municipal d'approuver, après avis du Comité technique, les modifications de l'état du personnel.

La présente délibération a pour objet d'ajuster certains postes à des modifications en-cours de l'organigramme notamment dans le cadre de mobilités internes et de recrutements.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la commission des Finances et Administration générale du 1^{er} juillet 2019,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De procéder aux opérations suivantes :

... / ...

Ajustement du tableau des effectifs aux besoins de la ville**Changement de grade suite à la campagne de promotion interne**

1	1 Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe temps complet 100 % DEEJF - Pôle jeunesse	Promotion interne	1 Rédacteur temps complet 100 % DEEJF - Pôle jeunesse
8	1 Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe temps complet 100 % DEEJF - Pôle périscolaire	Promotion interne sous réserve de l'avis de la CAP	1 Agent de maîtrise temps complet 100 % DEEJF - Pôle périscolaire
9	1 Agent spécialisé principal des écoles maternelles 1 ^{ère} classe temps complet 100 % DEEJF - Pôle Périscolaire	Promotion interne sous réserve de l'avis de la CAP	1 Agent de maîtrise temps complet 100 % DEEJF - Pôle Périscolaire
10	1 Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe temps complet 100 % Centre Technique - Espaces verts	Promotion interne sous réserve de l'avis de la CAP	1 Agent de maîtrise temps complet 100 % Centre Technique - Espaces verts

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** à l'**UNANIMITÉ (31 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT